

à causer de la cour de France, de ce joyeux pays qui lui semblait un éden auprès de la brumeuse Angleterre. Les vives réparties et les gais récits de la jeune fille, qui en savait long sur cette cour, qui regrettait la France autant que lui, le remplirent d'étonnement et le charmèrent si bien, qu'il devint passionnément amoureux de la belle Anne.

A son retour à Whitehall, Henri VIII raconta cette rencontre au cardinal Wolsey, son ami et son confident. Wolsey, heureux de voir le commencement d'un intrigue qui pouvait éloigner le roi des affaires, que lui-même dirigeait et voulait diriger seul, se mit à l'œuvre pour faire arriver l'aventure à bonne fin. Pour cela, il s'en ouvrit sans façon à Thomas Boulen lui-même et le créa lord. Plus tard, celui-ci devint vicomte de Rochefort et secrétaire du cabinet du roi, tandis qu'il faisait donner à sa fille le titre de demoiselle d'honneur de la reine. Catherine eut le pressentiment des infortunes que cette intrigue lui préparait; mais elle fit de vains efforts pour arrêter les progrès de la favorite dans l'esprit du roi.

Cependant Anne, qui avait appris à la cour de Louis XII les secrets de la galanterie la plus raffinée, l'art de refuser, le « doux nenni », comme dit Marot, tint à distance son royal amant; puis, quand elle le vit à sa merci, elle exigea son divorce avec la reine. Suivant d'autres, elle avait eu déjà du roi deux enfants qui ne vécurent pas. Quoi qu'il en soit, Henri VIII, de plus en plus amoureux, de plus en plus enlacé par cette jeune Anglaise toute pleine de l'esprit français, se décida à divorcer et à faire de sa maîtresse une reine.

C'était une entreprise grave qu'un divorce, sans motif réel, avec une fille de la maison d'Autriche. Le roi ayant chargé Wolsey des négociations près de la cour de Rome, Anne chercha à capter l'amitié du négociateur, qui pourtant était moins puissant qu'elle. Elle lui écrivit une longue lettre suivie d'une apostille flatteuse de la main du roi.

A cette époque, la peste ravageait Londres; Henri, naturellement égoïste, confia toute l'autorité au cardinal, laissa sans souci la reine et toute la cour au milieu de la ville déclinée par le fléau, et se retira dans une ravissante solitude, où il s'abandonna tout entier à son nouvel amour. Sans doute, Henri espérait que le fléau emporterait la reine et le délivrerait du prochain conflit qui ne pouvait manquer d'éclater entre lui et la cour de Rome; il n'en fut rien. La tante de Charles-Quint échappa au fléau, au grand déplaisir de son époux, et réclama comme toujours, avec fierté, ses droits de reine et d'épouse légitime.

Le pape, en ce moment sous la dépendance de l'empereur, qui le tenait enfermé dans Rome même et l'avait fait prisonnier au château Saint-Ange, essaya de ménager les deux partis et d'éterniser le conflit. Le vieux cardinal Campegge, qui était goutteux, fut envoyé à Londres en qualité de légat; il mit neuf mois à faire le voyage. Wolsey, sur qui reposait toute la responsabilité de la conclusion du divorce, se trouvait, lui aussi, pris entre les deux partis; Anne de Boulen le harcelait de ses lettres, le rendant responsable d'un retard qui pouvait la perdre; la reine Catherine l'accablait de sa haine et de son mépris, Wolsey fut victime de sa politique à double face et de son jeu trop savant. Le légat ayant quitté Londres sans rien conclure, et repris sa marche lente vers Rome, pour y porter des contre-propositions, Henri éclata. Il enleva à Wolsey ses dignités, lui confisqua ses palais et ses meubles, évalués à un million sterling, et le réduisit à la portion congrue, c'est-à-dire au revenu de son archevêché. Anne de Boulen, en bonne personne, lui écrivit dans sa retraite une lettre de reproches, pleine de modération. Le roi voulait en finir. Il dépêcha au pape Clément des ambassadeurs chargés de l'ultimatum. Ils le trouvèrent à son retour du sacre de Charles-Quint. Une convention relative à la reine Catherine avait été arrêtée entre le pape et l'empereur; l'ambassade échoua. Le roi, furieux, convoqua en synode national tout le clergé anglican, devant lequel, en dépit du saint-père, il fit plaider ses avocats contre ceux de la reine.

Tandis que l'assemblée du clergé était réunie, le roi convoqua le parlement, lui communiqua toutes les pièces du procès avec Rome, et s'abrita derrière les privilèges du royaume, violés par le saint-père. Le clergé délibérait sur le projet de nommer Henri VIII chef et protecteur de l'Eglise d'Angleterre. Vaineurent les dignitaires ecclésiastiques envoyés au synode par le diocèse d'York protestèrent dans un mémoire courageux adressé au roi lui-même, Henri les défera au parlement et fut nommé chef de l'Eglise d'Angleterre.

Condamnée, la reine Catherine déclara qu'elle n'avait point cessé d'être reine, et que seul le saint-père pouvait la dégager des liens qui l'unissaient à son époux. Henri, de son côté, prétendait en appeler à un concile général, dont il savait la réunion à peu près impossible. Une séparation définitive devait enfin avoir lieu; elle fut consommée à Windsor. « Vous pouvez, dit le roi à Catherine, vous retirer en tel lieu de mes Etats que vous voudrez, vous y serez traitée avec honneur. — Sire, répondit-elle, je ne pourrais y être traitée qu'en reine, car je ne cesse pas d'être l'épouse du roi. » Catherine choisit Mère pour le lieu de sa résidence.

La cour de Rome se saisit alors directe-

ment et activement de cette grave affaire. Le roi fut cité devant le consistoire des cardinaux. Henri, qui n'avait pas dédaigné d'écrire lui-même contre Luther, témoigna hypocritement d'un certain respect pour la cour de Rome et pour sa procédure. Il députa vers le consistoire deux de ses agents, le docteur Bonnet et le chevalier de Karnes, qui divisèrent si bien le consistoire qu'on ne put arriver à rien.

Pendant ce temps, Anne, aussi habile que jolie, courtoise à la fois l'Eglise et le parlement, faisait entrevoir à tous le temps de son pouvoir légitime comme un véritable âge d'or. Aux uns elle promettait des charges, aux autres des bénéfices. Tous désiraient la voir assise sur le trône, et déclaraient que le divorce ferait à la fois le bien de l'Eglise et celui de l'Etat. Une opposition peu nombreuse, mais violente, s'était élevée au parlement contre la favorite; le roi ordonna une séance royale. Dominé par sa maîtresse, complètement aveuglé par la violence de sa passion, il se rendit en grande pompe au parlement; il se plaignit de l'intervention de certains membres de la chambre des lords et de celle des communes dans une question purement religieuse et complètement étrangère au parlement; il déclara que, toute sa vie, il n'avait connu d'autre mobile que le bien de l'Etat; que ce n'était pas à l'âge de quarante et un ans qu'il pouvait songer à troubler le royaume pour satisfaire seulement les plaisirs qui sont le partage de la jeunesse. Il déclara enfin qu'il voulait le divorce, parce que c'était l'intérêt du royaume.

Cependant le roi hésitait encore. Le sacrifice de son épouse légitime lui avait peu coûté, mais une rupture avec Rome pouvait troubler profondément l'Angleterre et compliquer ses amours de questions non-seulement religieuses, mais encore politiques. Les négociations avec le pape recommencèrent. Pendant ce temps, Henri devenait de plus en plus amoureux; il nommait sa maîtresse marquise de Pembroke, lui donnait un palais, lui formait une véritable cour, lui allouait une somme considérable pour ses dépenses annuelles. François Ier, dans une entrevue à Boulogne, contribua à vaincre les dernières hésitations du roi d'Angleterre; il complimenta la favorite et lui fit remettre, par un de ses gentilshommes, un diamant du plus grand prix. Henri épousa secrètement sa maîtresse (1532); le mariage fut célébré par le chapelain George Day, à qui cette circonstance valut plus tard l'évêché de Chichester. Deux mois après, Anne était enceinte; le roi en fut ivre de joie.

A quelque temps de là, Henri réunit enfin un synode général présidé par l'archevêque de Cantorbéry, Crammer, et se fit prêter le serment que les prélats avaient prêté au saint-père; il fit annuler, pour vice de forme, son mariage avec Catherine, et reconnut Anne de Boulen comme reine d'Angleterre.

Lorsque Crammer se rendit à More pour signifier à la reine Catherine la décision du synode, elle refusa de le recevoir, et lui fit répondre qu'elle ne connaissait d'autre tribunal que celui de Rome. Le roi envoyait dans toutes les cours des ambassadeurs chargés d'expliquer sa conduite; mais, pendant qu'il faisait signifier à l'ex-reine qu'elle n'eût à prendre d'autre titre que celui de princesse douairière, Crammer était excommunié, et l'empereur, pour venger l'honneur de la maison d'Autriche, cherchait à former une ligue contre l'Angleterre. Henri, pour toute réponse, somma Catherine de renoncer à son titre de reine sous peine de déshérence de sa fille Marie, puis il fit publier son nouveau mariage à son de trompe. Anne de Boulen fut couronnée à Westminster, avec une pompe inouïe, et installée à Whitehall le 1^{er} juin 1533.

Le bruit de la grossesse d'Anne de Boulen s'étant répandu après son mariage seulement, le peuple conçut pour elle une grande estime, croyant que jusqu'à l'instant du mariage ses amours avec le roi avaient été toutes chevaleresques et platoniques. Le 8 septembre 1533, elle accoucha d'une fille, qui fut tenue sur les fonts du baptême par le duc et la duchesse de Norfolk. Cette enfant reçut le nom d'Elisabeth; de grandes destinées lui étaient réservées.

Malgré tous ces événements, Henri ne pouvait se résoudre à une rupture définitive, suprême, entre le saint-siège et l'Eglise anglicane, et résistait aux suggestions des réformés, qui voulaient l'entraîner dans leur mouvement religieux. Sur ces entrefaites, le pape Clément mourut et fut remplacé par Alexandre Farnèse. Le nouveau pape ordonna au roi d'Angleterre d'expulser Anne de Boulen; sur son refus, il le déclara frappé d'excommunication majeure et déchu de la couronne; appela sa noblesse aux armes, et chargea l'empereur, protecteur de l'Eglise, de l'exécution de cette sentence. La violence de Farnèse porta bientôt ses fruits: le parlement, aussitôt assemblé, transféra au roi toute l'autorité qui appartenait au pape en Angleterre.

Ainsi fut consommé d'une façon irrémédiable le divorce entre la grande communauté catholique et l'Eglise anglicane. Le roi, poussé à bout, confisqua tous les biens ecclésiastiques, et fit pendre sans pitié tous ceux qui s'opposaient au nouvel ordre des choses. Il tourna ensuite son ressentiment contre Catherine; il déclara que la princesse Marie,

issue de son premier mariage, était inhabile à lui succéder, et qu'Elisabeth était sa seule héritière. Tous les grands corps de l'Etat vinrent saluer de ce titre l'enfant encore au berceau. Ce dernier coup acheva la reine Catherine, déjà malade; elle mourut, et fut enterrée sans pompe dans la cathédrale de Petersborough.

Anne ne jouit pas longtemps de son triomphe; le roi avait distingué dans l'entourage de la reine une jeune fille d'une rare beauté, nommée Jeanne Seymour; il en devint éperdument amoureux. Un jour, Anne de Boulen fut brutalement arrêtée et conduite, sous bonne escorte, à la Tour de Londres. L'accusation portée contre la malheureuse Anne était monstrueuse, invraisemblable: elle s'était, disait-on, livrée à d'indignes débauches avec quatre gentilshommes, dont l'un était son frère. Le roi, pour informer l'affaire, créa un tribunal extraordinaire sous la présidence de son beau-frère le duc de Suffolk. Anne n'opposa que des dénégations à ses juges, choisit et gagnés d'avance par le roi: elle fut condamnée à mort. Pendant sa détention, dit Burnet dans son *Histoire de la réformation d'Angleterre*, on la vit jouer des personnages bien différents; elle passait alternativement du rire aux larmes, de la dévotion au désespoir le plus affreux. Quand les juges qui étaient venus l'examiner furent partis, elle se mit à genoux, et, fondant en larmes, cria plusieurs fois: « Seigneur Jésus, ayez pitié de moi », et, au même instant, on la vit éclater de rire. Quelques instants avant que l'exécuteur vint la prendre, elle porta la main à son cou, faisant remarquer qu'il était fort petit, et qu'il serait tranché facilement. Dès ce moment, toute faiblesse disparut, et l'on peut dire que jamais femme plus belle et plus courageuse ne monta sur l'échafaud. D'une voix calme et sonore, elle parla au peuple; puis, après avoir sollicité les prières des assistants, et rangé sa robe avec un mouvement d'admirable pudeur, elle posa sa tête sur le billot, et elle attendit le coup fatal. Deux fois le bourreau essaya de lever la hache, deux fois ses bras défaillirent, car Anne le regardait. « Oh! milord, dit-il à Thomas Cromwell, si elle me regarde toujours, je ne pourrai jamais frapper. » Il fallut qu'Anne détournât sa tête charmante, pour que le bourreau reprît du cœur et accomplît sa fatale mission.

Les écrivains catholiques ont chargé la mémoire d'Anne de Boulen, auteur ou occasion du schisme d'Angleterre, des plus graves accusations. Nous avons quelque peine à ne pas les trouver entachées d'exagération. Il ne nous paraît pas bien prouvé que son impudeur, à la cour de France, l'ait fait surnommer la *haquenée d'Angleterre*; nous ne croyons guère non plus qu'on l'y ait appelée la *mule du roi*; mais on peut, avec Bossuet, dont il faut admirer ici le langage digne et prudent, l'accuser d'un enjouement immodéré, de libertés indiscrètes et d'une conduite irrégulière et licencieuse, fruit naturel de l'éducation qu'elle avait reçue.

On voit au musée royal de Naples un portrait d'Anne de Boulen. Elle a laissé des lettres, récemment recueillies, et dans lesquelles se trouvent quelques renseignements curieux. L'une d'elles nous apprend qu'Anne déjeunait avec une demi-livre de lard et un quart de bière. Que diront de cela nos petites maîtresses? Quelques années avant sa mort, Henri VIII eut l'impudence de faire valoir ses droits sur l'héritage de la famille de la victime et sur l'ancienne habitation du négociant Geoffroy Boulen.

Durant tout le cours de son long règne, Elisabeth, digne fille de ce prince profondément hypocrite, ne tenta pas une seule fois de réhabiliter la mémoire de sa mère.

BOULENGER (Jules-César), jésuite et historien, né à Loudun en 1558, mort à Cahors en 1628. Il était fils de Pierre Boulenger, à qui l'on doit quelques livres de grammaire qui eurent du succès. Après être entré chez les jésuites, il s'occupa de l'enseignement et de recherches historiques. Ses principaux ouvrages sont: *De spoliis bellicis, trophæis, arcibus triumphalibus* (Paris, 1601); *De insignibus gentilitiis ducum Lotharingorum* (1617, in-fol.); *De imperatore et imperio romano, magistratibus, officiis* (1618, in-fol.); *Historiarum sui temporis libri XIII* (1619, in-fol.).

BOULENGER (Nicolas-François-Joseph), historien et littérateur français, né à Hesdin vers 1765, mort au commencement du XIX^e siècle. Il était fils d'un magistrat et d'une nièce de l'abbé Prévost. Après avoir été employé dans une administration militaire, il s'adonna à l'instruction publique et publia: *des Voyages historiques en Belgique; des Eléments d'histoire universelle; un Recueil de contes et d'historiettes*; une édition du *Dictionnaire de l'Académie* (Francfort, 1799); un *Dictionnaire français-latin à l'usage des commençants*, etc.

BOULENOIS, OISE s. et adj. Syn. irrégulier de BOULONNAIS.

BOULER v. n. ou int. (bou-lé — rad. *boule*). Enfiler son jabot, l'arrondir en boule, en parlant du pigeon.

— Rouler comme une boule: *Le tigre BOULA comme un lièvre et expira aussitôt.* (Alex. Dum.)

— Se gonfler, en parlant du pain dans le four ou des semences prêtes à germer.

— Jeux. Mesurer la distance des boules au but, dans un coup douteux.

— A signifié Mentir.

— v. a. ou tr. Pop. Renverser, faire rouler par terre comme une boule.

— A signifié Tromper.

— Pêch. Agiter, troubler avec la bouille ou bouloir: *BOULER les eaux d'un étang.* Syn. de BOUILLER.

— v. a. ou tr. Techn. Gaufrier à la boule, en parlant des fleurs artificielles. « v. pr. Etre gaufrier à la boule: *Les corolles polypétales se BOULENT en dedans.* »

BOULERAIE s. f. (bou-le-ré — rad. *bouleau*). Lieu planté de bouleaux. « On dit aussi BOULAIE. »

BOULERAIEU s. m. (bou-le-ro). Ichtyol. Espèce de goujon. « On l'appelle aussi BOULERON. »

BOULERRE s. m. (bou-lé-ré). Homme fin, adroit, rusé. « Vieux mot. »

BOULES s. m. (bou-le — de *Boules*, n. pr.). Art milit. Usité dans la locution *Boîte de Boules*, Boîte dont on se sert pour charger les canons: *Le BOULET qui doit me tuer n'est pas encore fondu.* (Napoli.) *On n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le BOULET.* (Chateaub.) *La dernière raison des rois, le BOULET; la dernière raison des peuples, le pavé.* (V. Hugo.) *La grave responsabilité qui pesait sur Ganteaume lui causait un trouble involontaire, que jamais les BOULETS n'avaient produit dans son intrépide cœur.* (Thiers.) *Tout BOULET de canon tiré coûte quinze francs.* (Proudh.) *En 1666, on inventa des BOULETS s'ouvrant à la sortie du canon, et présentant quatre lames tranchantes.* (Bachelet.)

BOULÉSIE s. f. (bou-lé-zi). Bot. Geure de plantes ombellifères du Pérou.

BOULET s. m. (bou-lé — rad. *boule*). Masse le plus souvent sphérique, ordinairement de fer, dont on se sert pour charger les canons: *Le BOULET qui doit me tuer n'est pas encore fondu.* (Napoli.) *On n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le BOULET.* (Chateaub.) *La dernière raison des rois, le BOULET; la dernière raison des peuples, le pavé.* (V. Hugo.) *La grave responsabilité qui pesait sur Ganteaume lui causait un trouble involontaire, que jamais les BOULETS n'avaient produit dans son intrépide cœur.* (Thiers.) *Tout BOULET de canon tiré coûte quinze francs.* (Proudh.) *En 1666, on inventa des BOULETS s'ouvrant à la sortie du canon, et présentant quatre lames tranchantes.* (Bachelet.)

Un énorme boulet, qu'on lance avec fracas. Doit mirer un peu haut pour arriver plus bas.

VOLTAIRE.

— Par anal. Grosse masse arrondie servant de projectile de guerre: *Les anciens peuples de la Belgique employaient des BOULETS de houlle qu'ils chauffaient au rouge, et qu'ils lançaient au visage de leurs ennemis, à l'aide d'une espèce de gantelet de métal.* (De Chesnel.)

— Peine infamante qui consistait en ce que ceux qui y étaient condamnés traînaient un boulet attaché à une chaîne: *Il a été condamné au BOULET. Il a eu ses cinq ans de BOULET. Il est mort prisonnier, plus désespéré et plus misérable que les forçats qui traînent leur BOULET au bagne de Toulon.* (Alex. Dum.)

— Fig. Embarras, lien qui nous prive de la liberté d'action: *L'alliance contractée avec Rome, en des jours nébuleux, est un BOULET au pied du gouvernement.* (Toussnel.) *La digestion est le BOULET rié avec pas du génie.* (Raspail.) *Attaque, choc brusque et soudain: Le pamphlet est le surcasse à l'état de BOULET de canon.* (Balz.)

— *Boulet de 24, de 36, etc.*, Boulet qui pèse 24, 36, etc., livres. C'est de cette façon qu'on désigne ordinairement le calibre des boulets: *Le choc de la balaine est égal à celui de soixante BOULETS DE 48.* (Lacép.) *Boulet rouge*, Boulet incendiaire chauffé au rouge, avant son introduction dans le canon: *Les Vénitiens tirèrent à BOULETS ROUGES sur les Propylées et le temple de Minerve.* (Chateaub.) *C'est au siège de Stralsund (1675), qu'eut lieu le premier emploi certain des BOULETS ROUGES: c'est à l'évêque Vangalen qu'on attribue cet affreux moyen de destruction.* (Bouillet.) *Attaque dirigée avec acharnement: Il tira sur moi à BOULETS ROUGES. Il faut tirer à BOULETS ROUGES sur les abus. Boulets ramés, à chaîne, à branche ou barrés, Paire de boulets unis par une chaîne ou par une barre de fer. Boulet à deux têtes. Deux moitiés de boulet unies par une chaîne ou une barre de fer. Boulet creux. Syn. d'OBUS. Boulet incendiaire. V. BALLE À FEU.*

— Loc. fam. *Etre brutal comme un boulet de canon*, Etre d'une brutalité, d'une brusquerie excessive et qui rappelle l'arrivée inattendue, brusque et violente d'un boulet de canon. « *Traîner le boulet, un boulet, son boulet*, Mener une vie misérable et pénible, être chargé d'une tâche dont on est accablé et dont on ne peut se débarrasser: *Nous autres, anciens, nous nous sommes usés à TRAÎNER LE BOULET dans les galères de la Restauration.* (Béranger.) *Malgré tant de révolutions, nous traînons au pied LE BOULET de la vieille monarchie.* (Ed. Laboulaye.) *La France et le continent TRAÎNENT volontairement au pied LES BOULETS de leurs canons.* (E. de Gir.) *La Pologne est une révolution vivante attachée à la Russie, et qu'elle TRAÎNE comme son BOULET de punition.* (St-Marc Girard.) *Il y a de très innocents, nés sous une étoile fâcheuse, qui TRAÎNENT après eux LE BOULET d'un nom grotesque.* (Th. Gaut.)

Il mourut sur un noir rocher. Traînant comme un boulet l'image de la France Sous le bâton de l'étranger.

A. BARBIER.

Je m'appartiens à peine, Que voulez-vous? il est mon boulet, je le traîne. Il m'a sauvé la vie et me le fait payer... C'est son droit, je ne puis que l'en remercier.

C. DOUCET.

« Se dit, par plaisanterie, d'un homme con-